

Attention, la mairie sera fermée le 24 décembre.

CONSEIL MUNICIPAL

Recensement de la population

Du 19 janvier au 18 février prochains, comme tous les quatre ans, notre village va connaître un recensement de la population.

Trois agents communaux sont affectés à cette tâche : Nadine Roynette (qui vous accueille à la poste), Céline Mistri et Isabelle Mosaic (qui s'occupent toutes les deux des enfants durant les temps périscolaires).

Pendant la période impartie, elles passeront dans chaque logement pour remettre les documents imprimés en main propre aux habitants. Chacune aura un secteur à démarcher. Elles seront munies d'une carte officielle d'agent recenseur afin que vous puissiez bien les identifier.

Cette année, nouveauté, vous pourrez vous recenser par internet. Tout vous sera expliqué lors de la visite des agents.

Vous trouverez en dernière page de ce flash, un document explicatif de l'Insee.

Nous vous remercions déjà du bon accueil que vous leur réserverez, et de l'exactitude des renseignements que vous fournirez à l'Insee (la mairie ne dépouille rien) car certaines aides financières pour la commune en dépendent !

Vœux

Le maire et les conseillers municipaux ont le plaisir de vous inviter à la traditionnelle cérémonie des vœux qui aura lieu le dimanche 8 janvier à 10h30 à la Halle Marcel Vergnaud.

Accueil mairie

Sandrine est de retour à l'accueil de la mairie ; c'est elle qui, le plus souvent, vous recevra et répondra à vos demandes.

VIE DES COMITÉS CONSULTATIFS

Comité environnement

Les potagers Favergeois

La municipalité de Faverges de la Tour a répondu favorablement à la demande de plusieurs familles favergeoises souhaitant disposer d'une parcelle de terrain pour une activité de jardinage.

La mairie a conventionné avec le GFA Faverges de la Tour, pour un terrain de 700m², situé dans le prolongement du parking du cimetière. Sept parcelles de 80m² (4m x 20m) seront mises à disposition des jardiniers pour produire fruits et légumes. Le type de jardinage autorisé est une culture biologique, sans pesticides ni engrais chimiques.

Les candidatures, adressées en mairie par écrit, sont examinées en fonction de leur ordre d'arrivée. Les parcelles disponibles sont attribuées pour une année civile reconductible. Elles sont confiées à titre gratuit ; un composteur et une citerne d'eau seront mis à disposition.

Distributeur de pain

Dorénavant, c'est le boulanger de La Bâtie-Montgascon, M. Chesne, qui alimente le distributeur de pain de notre village. Il propose du pain frais tous les jours.

Comité Culture

Le Conseil Municipal a décidé de donner le nom de M. Cohen Tannoudji à l'école élémentaire, à l'occasion de l'anniversaire de l'obtention de son prix Nobel de physique (1997-2017).

L'inauguration aura lieu le samedi 6 mai 2017.

Le comité culture organisera des animations culturelles scientifiques à cette occasion.

VIE PRATIQUE

Salle des fêtes

Les réservations de la salle des fêtes sont ouvertes pour l'année 2017. N'hésitez pas à contacter la mairie !

Compteurs d'eau

Attention ! Protégez vos compteurs d'eau contre le gel.

En effet, la société des Eaux de Montcarra ne sera aucunement tenue pour responsable des éventuels dysfonctionnements des compteurs si le gel en est responsable... Vous pouvez prévenir ce problème en enveloppant le votre de matière isolante !

Inscription sur les listes électorales

Dernier délai 31 décembre 2016.

VIE DU VILLAGE

Familles rurales - Centre de loisirs "Les petits canuts"

Le centre de loisirs s'installera à l'école élémentaire de Faverges pendant la durée des travaux effectués dans leurs locaux de La Bâtie-Montgascon.

Calendrier d'ouverture du centre pour cette fin d'année 2016 et les premiers mois de 2017, à Faverges :

Noël : du 19 au 23/12 à Faverges ; Hiver : du 20 au 25/02 à Faverges ; Printemps : du 18 au 22/04 et Juillet : du 10 au 28/07.

Contacts : petitscanuts@famillesrurales-batiefaverges.fr et 04 74 88 35 68

État civil

Naissances :

Charline, Véronique, Françoise MILANI le 26 septembre, 207 chemin de Dième

Emy, Catherine, Marine EYRAUD le 2 octobre, 97 rue de la Rolandière

Mathis, Maurice, Alain VAGNON le 3 octobre, 966 route des Communes

Héloïse, Marie, Evelyne BERTHET le 5 novembre, 1289 route des Bruyères

Camille, Marlène PONSARD le 6 novembre, 169 chemin du Véronin

Ornella, Fanny BRITO RODRIGUES le 24 novembre, 140 allée des Tilleuls

Mariage :

Stéphanie, Marie, Renée BELLEMIN et Éric, Christian, Joël HATINGUAIS le 8 octobre

Décès :

Maurice, Léon GARON-GUINAUD, le 29 septembre, 267 rue de la Rolandière

VIE ASSOCIATIVE

Association Sportive et Culturelle - A.S.C.

À noter dès à présent dans vos agendas !

L'ASC et l'Association Grégory Lemarchal organisent le samedi 22 Avril 2017 à la Halle Marcel Vergnaud un concert au profit de la lutte contre la mucoviscidose.

Les entrées seront intégralement reversées à l'association « Grégory Lemarchal ».

www.ascweb.e-monsite.com

Amicale des Donneurs de Sang de La Bâtie-Faverges

Nous vous rappelons la prochaine collecte de sang : le 2 janvier 2017 à La Bâtie-Montgascon.
Et nous vous informons que l'assemblée générale de l'association se tiendra le 3 février 2017 à La Bâtie également. N'hésitez pas à venir nous rejoindre, l'association a vraiment besoin de soutien.

Comité Honneur à Nos Aînés

Pour la troisième année, les écoliers des TAP, accompagnés de Florence Chagny, ont créé des cartes de vœux pour nos aînés. Les bénévoles les donneront en même temps que les colis de Noël, lors de leur passage à domicile à partir du 15 décembre.

Après l'assemblée générale qui aura lieu le vendredi 13 janvier à 20h30 dans la salle Louise Rieul (salle du conseil), la première manifestation sera le repas-concours de belote, le dimanche 5 février à la salle des fêtes (repas à 12h00 et concours à 15h00).

Puis le 11 mars, nous vous proposerons une soirée théâtre à 20h30, à la salle des fêtes.

Ces actions permettent d'offrir aux Favergeois de plus de 70 ans, le fameux "Repas des Aînés" du mois d'octobre ainsi que les colis de fin d'année.

Le Comité a besoin de plus de bénévoles ! Si vous souhaitez vous investir auprès de ceux qui représentent la mémoire de notre village venez rejoindre l'équipe !

Rendez-vous donc le 13 janvier pour notre AG !

Génération Favergeoise

Pour commencer l'année 2017, Génération Favergeoise organise une soirée coinche le samedi 14 janvier à la salle des fêtes. Les parties débuteront dès 19h et comme chaque année il y aura un bar et de quoi manger : une tartiflette ou du saucisson à cuire.

Pour s'inscrire au concours de coinche et (ou) pour manger contactez le 06 78 72 69 63 ou envoyez un mail à l'adresse suivante : generationfavergeoise@hotmail.fr

Tarif des repas : adulte 10 € et enfant 7 €. Concours : 10 € par équipe.

Toute personne née en 2000 peut contacter les conscrits si elle souhaite en faire partie !

Didier de Londres à Rio 2016

Après huit années d'existence, l'association qui a accompagné Didier Coront Ducluzeau dans son projet sportif a décidé, lors de son assemblée générale extraordinaire du 5 novembre dernier, de mettre fin à ses activités.

Grâce à l'association, Didier a pu bénéficier du meilleur matériel et d'un coaching professionnel individualisé. Cela lui a permis de réaliser de grandes et belles choses (très bons résultats sportifs, belles rencontres et belles expériences...). Équipé à neuf, il souhaite désormais continuer ses activités cyclistes et initier de nouveaux projets. Bonne route à lui !

Les fonds qui restaient à l'association ont été remis, conformément au règlement de l'association, au CSBJH.

Remerciements tout particuliers aux présidents successifs : Gisèle Gaudet, Jean-Charles Créatin-Maïna et Danièle Guétat.

Takatapella

Envie de rythmes, envie de bonne humeur et de partage et, pourquoi pas envie de danser ?

...TAKA nous suivre !

Après avoir participé aux dix ans d' « Artisans du Monde » au gymnase de la Fraternelle à Bourgoin-Jallieu, nous préparons notre concert annuel qui aura lieu à la salle des fêtes de Faverges le Samedi 21 janvier 2017. Le groupe jouera des rythmes de l'Afrique de l'Ouest et du monde, avec Raphaël Colin (qui donne les cours hebdomadaires sur Faverges) et Pierre Vargoz (qui initie aux différents rythmes au cours de stages tout au long de l'année). Cette fois-ci, nous aurons l'immense plaisir d'accueillir également le groupe de danseuses de la Tour du Pin et leur professeur Serge Anagonou, accompagnés par Nasser Saïdani (percussionniste de talent) pour une démonstration de danses africaines à ne pas manquer !

TAKATAPELLA propose des prestations publiques (écoles, villages, fêtes, carnivals...) en statique ou en déambulation, mais aussi des prestations privées sur demande (anniversaire, mariage...).

Pour tous renseignements :

takatapella@gmail.com Blog : takatapella.over-blog.com Tel : 06 85 89 44 59 ou 06 81 47 85 34

Social : les aidants

Idées d'aidants – <https://idees.lesitedesaidants.fr>

Ce site vous donne plein d'astuces pour rendre le quotidien plus facile, pour vous aidants ou pour la personne aidée. Il peut s'agir d'un jeu de mémoire pour l'habillage, d'un mandala à colorier qui apporte de l'apaisement, de pictogrammes pour localiser les lieux, de repères en relief pour reconnaître le bon côté d'une télécommande, d'un sablier pour "voir le temps"... Il peut s'agir aussi d'astuces pour les aidants, leur suggérant des idées pour faciliter l'organisation, comme la création d'un planning permettant de tout voir sur la semaine et d'être un lien avec les médecins, infirmiers, travailleurs sociaux.

Si vous avez mis en place des idées, vous pouvez également en faire profiter les autres via ce site.

Un aidant a dit : « La meilleure façon d'avoir de l'aide, c'est de la demander ». Alors, n'hésitez pas à consulter le Service Autonomie du Département, basé à La Tour du Pin, au 04 74 97 96 96.

Agence de mobilité Nord Isère

Prêt de vélo à assistance électrique (VAE) par l'Agence de Mobilité du Nord-Isère : Vous êtes attiré par le vélo électrique mais n'en avez jamais essayé ? L'Agence de Mobilité vous propose gratuitement un prêt pour une durée d'une semaine.

Vous souhaitez acquérir un vélo électrique ? L'agence de mobilité peut vous aider jusqu'à hauteur de 250€, et vous propose de vous regrouper afin d'obtenir des tarifs avantageux. Attention, aide réservée aux actifs.

Cela fait longtemps que vous n'avez plus fait de vélo ? Pas de souci, nous vous proposons des modules de formation « remise en selle » !

Le vélo ne vous intéresse pas ? Nous avons aussi des solutions : plateforme de covoiturage et réseau VAP.

Plus d'informations sur www.mobilite-nord-isere.fr ou en envoyant un mail à agence@mobilite-nord-isere.fr, et sur covoitoura.eu ou vap-nord-isere.fr

La croix rouge

La Croix-Rouge française, dont l'unité locale est maintenant appelée « les Vallons de l'Isère », est en pleine mutation dans notre région.

Nous y poursuivons nos activités de secourisme (formations grand-public, postes de secours), de vente de vêtements d'occasion à bas prix et de distribution de colis alimentaires.

Nous sommes actifs aux Abrets ainsi qu'à La Tour du Pin, 13 rue René Duchamp, où nous effectuons une distribution alimentaire pour nos bénéficiaires tous les mardis. Nous y avons aussi ouvert une "vestiboutique" destinée à tous les publics (vêtements d'occasion triés, en bon état, pour bébés, enfants et adultes).

Dès maintenant nous sommes à la recherche de nouveaux bénévoles qui nous aideront à développer nos actions humanitaires locales. Toutes les compétences, dans de nombreux domaines, sont recherchées : équipes de secouristes, formateurs, administratifs, informaticiens, bricoleurs, mécaniciens, distributeurs de vêtements et de produits alimentaires, toutes les classes d'âge seront les bienvenues. Pour que nous puissions mieux vous aider, aidez-nous ! Merci à vous.

Pour tout renseignement complémentaire, information, demande de contact, de rendez-vous, appeler le 06 84 59 69 78.

Déclaration de ruches du 1^{er} septembre au 31 décembre

Tout apiculteur, professionnel ou de loisir, est tenu de déclarer chaque année les colonies d'abeilles dont il est propriétaire ou détenteur, en précisant notamment leur nombre et leurs emplacements. La déclaration de ruches concourt à la gestion sanitaire des colonies d'abeilles, la mobilisation d'aides européennes au bénéfice de la filière apicole française et l'établissement de statistiques apicoles.

Pour 2016 elle est à réaliser en ligne sur le site <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr>.

Cette nouvelle procédure simplifiée remplace Télérucher et permet l'obtention d'un récépissé de façon immédiate. Cette procédure permet également aux nouveaux apiculteurs d'obtenir leur numéro d'apiculteur (NAPI). Pour les apiculteurs ne disposant pas de l'outil informatique, il est toujours possible de réaliser une déclaration de ruches en sollicitant un accès informatique à la médiathèque aux heures de permanence.

Sictom

Site internet : www.sictom-morestel.com

Petit rappel du tri pour les fêtes.

Dans le bac jaune : le papier cadeau non plastifié, les emballages cartonnés des cadeaux (débarrassés de leur fenêtre en plastique et déchirés s'ils sont trop gros) et des boîtes de chocolat, le carton de la bûche de Noël, les boîtes de conserve métalliques, les bouteilles en plastique et les canettes en aluminium.

Dans la poubelle des ordures ménagères : les plateaux en plastique des boîtes de chocolat, tous les sachets et films en plastique qui entourent les jouets ou le saumon fumé, les flûtes et gobelets en plastique, les serviettes et les nappes en papier, les papiers de bonbons et de papillotes, le papier alu, les coquilles d'huître (mais n'hésitez pas à réduire ces dernières en poudre pour vos poules ou pour celles de vos voisins, en plus, ça réchauffe !)...

Dans la benne à verre : les bocaux de marrons et de foie gras en verre, les bouteilles de champagne et de vin...

À la déchèterie : sapins de Noël, grands cartons...

Et bien sûr, les déchets alimentaires... direction le compost !

CALENDRIER des ÉVÈNEMENTS

JANVIER

Lundi 02	Don du sang	<i>La Bâtie-Montgascon</i>
Dimanche 08	Vœux du Maire – 10h30	Halle M VERGNAUD
Samedi 14	Génération Favergeoise – Concours coinche et repas – 19h	Salle des Fêtes
Samedi 21	Takatapella - Concert	Salle des Fêtes
Dimanche 22	Médiathèque – Après-midi jeux – 14h30/17h30	Salle des Fêtes
Vendredi 27	Ecoles – Chorale - Vente de pizzas – 18h30	Halle M VERGNAUD
Dimanche 29	BCFD – Couscous à emporter	Place des écoliers

FEVRIER

Dimanche 05	Honneurs à Nos Aînés – 12h Repas + concours belote 15h	Salle des Fêtes
Samedi 11	Boule Favergeoise – Boudins à la chaudière à partir de 17h	Salle des Fêtes
Dimanche 12	Boule Favergeoise – Boudins à la chaudière à partir de 10h	Salle des Fêtes

MARS

Samedi 11	Honneur à Nos Aînés – Théâtre – 20h30	Salle des Fêtes
Samedi 18	Comité des fêtes – Soirée celtic	Salle des Fêtes
Samedi 25	Commission environnement – Matinée nettoyage – 8h30	RV Mairie

À NOTER

Les artisans qui viennent de s'installer dans la commune (ou qui n'étaient pas répertoriés dans le bulletin 2016) et qui souhaitent apparaître dans la rubrique "Vie économique" du bulletin 2017 doivent se faire connaître sans délai en mairie.

Nous vous rappelons la possibilité de recevoir des informations ponctuelles directement sur votre boîte mail.

Pour cela envoyez votre inscription par mail en précisant "info en direct" à l'accueil de la mairie

accueil@faverges-tour.fr.

Comité de rédaction

Daniel Cézard, Chantal Majo, Gisèle Gaudet, Thomas Picherot, Corinne Cottaz et Thibaut Magotte.

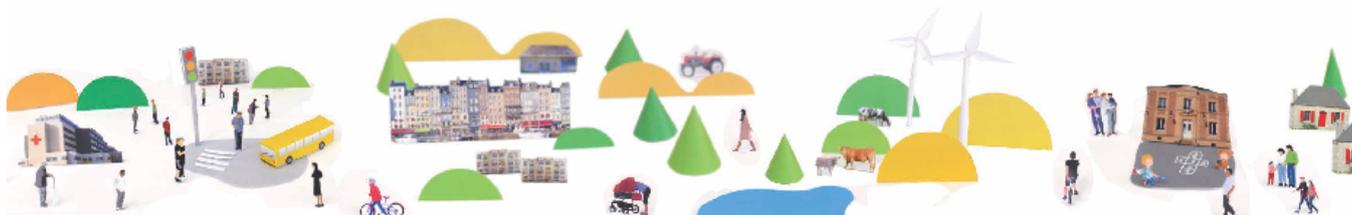
Bien sûr, nous remercions toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce flash et/ou qui l'ont distribué. Si vous souhaitez vous aussi aider à la distribution, faites-vous connaître en mairie !



RECENSEMENT

de la population 2017

www.le-recensement-et-moi.fr



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 19 JANVIER AU 18 FÉVRIER 2017

SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS

Plus d'information sur www.le-recensement-et-moi.fr

LE RECENSEMENT, C'EST UTILE À TOUS

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

LE RECENSEMENT, C'EST SIMPLE : RÉPONDEZ PAR INTERNET COMME DÉJÀ 4,1 MILLIONS DE PERSONNES

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présentera chez vous muni de sa carte officielle. Il vous remettra la notice sur laquelle figurent vos identifiants pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier à remplir qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, **merci de répondre sous quelques jours.**

- **Pour accéder au questionnaire en ligne**, rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise lors de son passage. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

- **Si vous répondez sur les documents papier**, remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Le recensement en ligne, c'est encore plus simple et cela a permis d'économiser plus de 30 tonnes de papier en 2016. On a tous à y gagner !

LE RECENSEMENT, C'EST SÛR : VOS INFORMATIONS PERSONNELLES SONT PROTÉGÉES

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

**POUR EN SAVOIR PLUS, VOUS POUVEZ VOUS ADRESSER À VOTRE AGENT RECENSEUR,
À VOTRE MAIRIE OU VOUS RENDRE SUR LE SITE WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR**



Insee & votre commune